



Communiqué de presse

Après le conseil d'agglo du 16 juin 2023 et le conseil municipal du 19 juin 2023, nous constatons, cette année encore des prêts consentis, sans intérêts, sans remboursements (voir conseil d'agglo du 15 juin) et sans véritable explication. Ces sommes sont importantes pour le contribuable sétois et de l'agglo.

Sur notre territoire, à Sète comme sur les autres communes, la SAELit et la SPLBT sont le bras armé d'un système pointé du doigt de manière récurrente depuis de nombreuses années. Leurs opérations, discutables, sont scrutées par les citoyens, les contribuables, la cour régionale des comptes ainsi que par les tribunaux. Pour la SAELit, après maintes recommandations de la CRC, une enquête financière est en cours, et cela promet des surprises. Pour la SPLBT, là encore, la CRC a émis un rapport en 2022, non suivi d'effets, ou si peu....

Nous avons donc à nouveau saisi la CRC en mai 2023, demandant une enquête approfondie sur ses agissements, et cette saisine a ensuite été transmise pour information au Procureur de la République et au Préfet.

Véronique Calueba
Laura Seguin
Conseillères Municipales et Communautaires
Groupe Ensemble pour Sète